



Bonne et heureuse année 2023 !

Sommaire

Page 1

Le mot du Maire

Page 2



Voirie et
équipements

Page 3



Travaux divers

Page 4



Ecoles

Page 5



Festivités

Page 6



Sport
Pollutions

Page 7



Législation

Page 8



Sécurité

Page 9



Travaux de
Centre Bourg

Page 10



Tourisme



Dates à retenir

Page 11

Infos pratiques



Cher(e)s habitant(e)s de Saix,

Une nouvelle année s'ouvre devant nous. Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé. Que 2023 soit pour vous tous, une année riche de satisfactions tant sur le plan personnel que le plan professionnel. Que cette année vous apporte prospérité et sérénité.

En ce début d'année, j'ai une pensée pour celles et ceux qui sont dans la peine, frappés par le deuil et la maladie.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux saixois et saixoises. Ces nouveaux foyers sont un gage de confiance placé dans notre territoire. Donnons leur envie de rester.

Des restrictions budgétaires touchent les collectivités locales. Cependant grâce à une gestion saine et équilibrée des finances communales, des travaux ont été réalisés et des projets planifiés. D'autres sont à venir...

Nous avons à cœur les intérêts de notre village. En conséquence, nous espérons que toutes ces actions vous satisferont et participeront à nous unir autour de l'intérêt que nous avons pour notre village.

Dans ce bulletin, vous retrouverez une grande partie des informations qui ont été présentées lors de la soirée des vœux, le 6 janvier dernier.

A nouveau, je vous souhaite le meilleur en 2023 pour vous et vos proches.

*Sylvie BARILLOT
Maire de SAIX*

Retrouvez les éléments de ce bulletin sur le site saix-86120.fr



Au gui l'an neuf...

Le saviez-vous ? ... Les celtes de la Gaule avant romanisation, célébraient déjà le nouvel an, marqué par le solstice d'hiver. Le druide, personnage autant mystique que savant, coupait dans les arbres le gui sacré en prononçant la formule consacrée : "O ghel an heu".

Cette incantation signifiant "Que le blé se lève" devait attirer la bienveillance de Dame Nature pour la nouvelle année.

Cette cérémonie autour du gui, n'est pas du goût des prêcheurs chrétiens du IV^e siècle (à juste titre le fruit, s'il est apprécié des grives, est poison pour les hommes ! ...). Ils tentent donc, de remplacer le gui par le houx en raison des épines évoquant celles de la couronne du Christ (pas plus malin, le fruit du houx est également poison pour l'homme ! ...).

Fatigué de ces salades (de fruits) l'homme du moyen-âge décida de conserver le houx à Noël et le gui au Nouvel an.

Et puis, l'expression initiale est devenue prétexte à réclamer l'aumône à l'avertissement « au gui l'an neuf ! » ... un équivalent de « la bourse ou la vie ! » ... « Bonne année qu'y disaient ! » ...

Voirie et équipements



Nouveaux matériels

Depuis la loi Labbé qui interdit l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités publiques dans les espaces verts, la municipalité s'est vue contrainte de revoir ses pratiques.

Cette interdiction s'est étendue aux propriétés privées, depuis le 1^{er} juillet 2022,

En conséquence, la mairie invite les administrés à nettoyer les trottoirs et les abords de leurs propriétés (le défaut d'entretien entraîne la responsabilité du résident).

Pour compléter son parc matériel, la commune a investi dans un tracteur, une tondeuse autoportée et une tondeuse à gazon...

Programme pluriannuel d'entretien des fossés et de réfection de la voirie

Un programme pluriannuel de curage et d'entretien des fossés est mis en place depuis le début de mandat, en 2020. En effet, chaque année, des travaux sont organisés pour remettre en état les fossés communaux et réduire les risques d'inondation en cas de fortes pluies.

En parallèle, des travaux de réfection des voiries sont programmés et réalisés selon une ligne budgétaire votée tous les ans. Ces travaux sont coûteux pour la Mairie, bien qu'ils bénéficient de dotations de l'Etat.

Notons que c'est bien la prise de conscience collective et le respect par les usagers qui permettent d'alléger le coût des entretiens et réparations éventuels. Lesquelles pèsent lourdement dans les finances publiques.





Bâtiments et mobiliers urbains



L'espace de loisirs

Sur cet espace public réservé aux loisirs, deux terrains de pétanque ont été réalisés par l'entreprise RTL avec la collaboration des employés municipaux. Une table de ping pong a rejoint cette aire de jeux durant l'été. Par ailleurs des tables de pique-nique ont été implantées sous les peupliers pour y trouver une belle ambiance et un ombrage bienveillant en période estivale...



Entretien du patrimoine communal



Récemment, le «balet» (préau abritant l'entrée de l'église) a fait peau neuve d'une couverture d'ardoises posée par les employés municipaux.



L'abribus du centre bourg incendié en 2021 a été restauré cet été. La structure de celui de la Tourette a été modifiée pour faciliter la manœuvre des transports scolaires. Les usagers bénéficient désormais d'un nouvel abribus au lieu-dit les Terres Fortes

Les locataires de la salle des fêtes profitent dorénavant d'une réfection des peintures. Ils ont aussi la possibilité de louer le vidéo projecteur pour partager un diaporama ou des photos de famille, par exemple.

Distributeur de baguettes

Le distributeur, en place le long de la mairie, est alimenté par la boulangerie Pithon depuis septembre 2022. En raison de la faible consommation locale, le risque de fermeture semble avéré voire inéluctable. L'appareil reste en service a minima jusqu'à la fin de mars 2023.





Bâtiments et mobiliers urbains

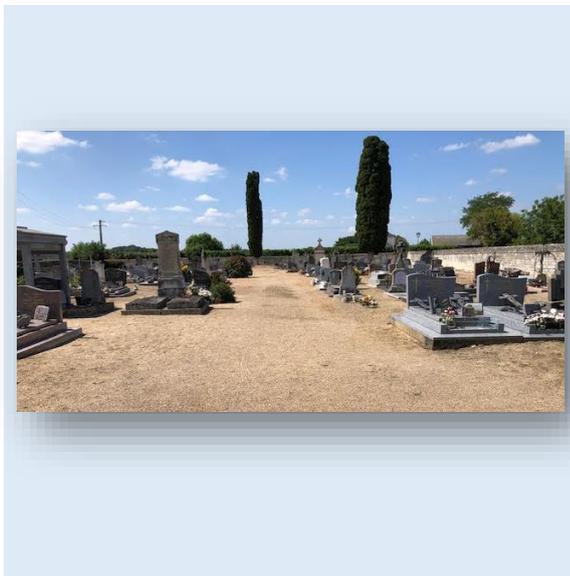
Gestion du cimetière

Depuis l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires dans les cimetières, la municipalité applique un programme d'enherbement contrôlé. Grâce au semis de paturin dans une partie du terrain et à l'acquisition d'une tondeuse, les employés communaux sont en mesure d'entretenir plus régulièrement les allées dans un temps optimisé.

Pour rappel, il y va de la responsabilité de chacun en ce lieu de recueillir d'entretenir ses monuments et espaces privés, Une procédure de reprise de concessions est en cours. Des courriers seront envoyés aux personnes qui ont des concessions en état d'abandon et/ou de péril.

Un nouveau règlement est affiché à l'entrée du cimetière

Le développement par la Mairie d'un logiciel de gestion du cimetière est en cours et devrait être opérationnel en 2023.



Ecole maternelle



Informations diverses

Divers travaux de mise aux normes ont été effectués pour le confort des enfants et des enseignantes. Par exemple, l'eau chaude a été installée dans les lavabos des toilettes, un lave-linge a été acheté par la commune pour répondre au nouveau dispositif de ménage des locaux.

Pour la restauration scolaire, l'équipe municipale a opté pour les circuits courts : pain, charcuterie et boucherie, fruits et légumes sont achetés localement.

Plusieurs projets pédagogiques sont menés en partenariat avec les enseignantes : Composteur, opération « Nettoyons la nature », vendanges de la vigne de l'école...

L'équipe enseignante

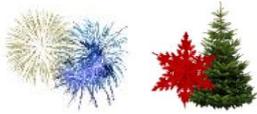
Pour mémoire, la rentrée 2020/2021, l'école a pu bénéficier de 2 postes de titulaires

A la rentrée 2021/2022, les ressources enseignantes étaient réparties en un poste de titulaire et un poste de renfort

A la rentrée 2022/2023, un seul poste de titulaire et un titulaire de l'école de Morton en détachement pour tenir la 2^{ème} classe de maternelle.

Lors d'une réunion en janvier avec l'inspecteur de l'Académie, et au vu du nombre d'élèves prévus en maternelle pour la rentrée 2023/2024, il est envisagé d'ouvrir un 2^{ème} poste de professeur des écoles titulaire à la maternelle de Saix.

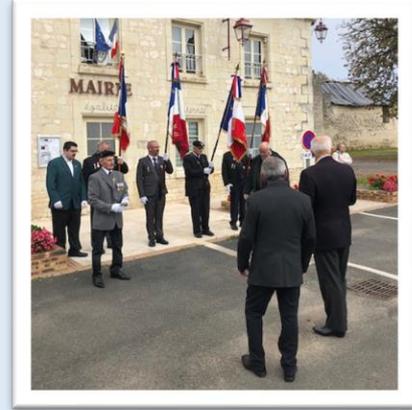
Une réunion d'information sera organisée au printemps 2023 avec le Directeur de l'Académie pour confirmer l'organisation pour la rentrée prochaine pour le RPI Morton-Roiffé-Saix.



Commémorations et festivités

Cérémonie du 11 novembre

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, lors de la commémoration du 11 novembre, Messieurs Jacques Mouchard et Michel Servain, respectivement Président et Vice-Président de l'Association des Anciens Combattants de Morton-Raslay-Saix ont procédé à la remise de plusieurs médailles et distinctions. La municipalité félicite chaleureusement les récipiendaires de la commune, Raymond Bédruit, René Chauvet et Frédéric Gervais, de même que les autres décorés des communes voisines Morton et Raslay.



Fête du 14 août

La fête du village a été agrémentée d'une paëlla géante préparée par les Délices d'Eden pour régaler les nombreux visiteurs. L'après midi, le public a pu apprécier le spectacle du groupe « Trio live show Cabaret ».



Merci aux bénévoles et au Comité des Fêtes

Animations de Noël

Comme il est de tradition à Saix, la place de l'église s'est parée d'un décor enchanteur du 17 décembre au 7 janvier. Le camp militaire de Fontevraud et l'ONF, contributeurs de l'évènement, ont fourni les bouleaux blancs venus compléter les sapins de la commune pour recréer un univers dans lequel plus de 700 ours en peluche ont été mis en scène par les bénévoles,



La magie de Noël a opéré, une nouvelle fois, devant les six tableaux illustrant des moments de vies d'ours, imaginés pour le plaisir des petits et des grands.

L'arbre de Noël des enfants de la commune s'est tenu dans la salle des fêtes. Ils ont pu apprécier les histoires de Tiphaine, la conteuse et la visite du Père Noël venu leur distribuer des cadeaux.

En clôture de cette journée, la chorale Happy Gospel de Fontevraud a livré une prestation de qualité dans l'église Sainte Radegonde de Saix, appréciée par le public très participatif.

A la sortie, vins chauds, chocolats chauds et chouquettes ont été appréciés pour lutter contre le grand froid. La vente était au profit de l'école maternelle de Saix.





Sport & Tourisme



Liaison cyclable

Depuis juin 2022, notre charmante commune relie la Loire à vélo à la vélo Francette (Ouireham/La Rochelle). C'est l'occasion pour de nombreux cyclistes de traverser notre beau territoire champêtre en passant par le centre bourg, la Tourette et la Belle Cave.

La signalétique a été prise en charge par les communautés de communes du Chinonais, du Loudunais et la communauté d'agglos du Saumurois.

Déchets sauvages



La municipalité a le regret de constater à plusieurs reprises des dépôts de déchets sauvages (pneumatiques et déchets ménagers).

Pour rappel, la collecte des déchets alimentaires et des déchets recyclables est assurée régulièrement, le mercredi matin, par les services de la Communauté de Communes du Pays Loudunais.

Par ailleurs, la déchetterie des Trois Moutiers est à la disposition des administrés qui ont des déchets verts ou autres encombrants à déposer.

Au titre des pouvoirs de police du maire, il est rappelé que des amendes peuvent être appliquées. Si des services sont réquisitionnés pour traiter ce type de débordement, ils sont, désormais, refacturés aux contrevenants.



Brûlage de déchets verts

Pour rappel, le brûlage de déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels est interdit toute l'année et sur l'ensemble de département de la Vienne, arrêté préfectoral 2017-SIDPC-014 du 2 mai 2017.

Des dérogations exceptionnelles peuvent être délivrées, sur demande auprès de la mairie, et dans le respect des consignes réglementaires.





Animaux en divagation



Depuis début 2022, la commune de Saix est adhérente à la SACPA de Châtelleraut. C'est un service de fourrière animale qui, dès qu'il est sollicité par la municipalité ou par un administré de la commune, se déplace pour récupérer l'animal en divagation. Le service est ensuite refacturé au propriétaire de l'animal.

Numéro à contacter SACPA : 05 49 61 28 20

La municipalité attire l'attention des habitants de la commune à veiller à ne pas laisser divaguer les animaux et ainsi de limiter les risques pour les autres administrés.



Le bon voisinage

La qualité de vie est un critère qui tient à cœur à la municipalité.

Cela repose sur le respect des règles de bon voisinage.

Eviter les nuisances sonores tardives, respecter les horaires de tonte et de bricolage, éviter la divagation et les aboiements incessants des animaux de compagnie... contribuent à bien vivre en harmonie et dans l'intérêt de tous.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Sobriété énergétique



Comme toutes les collectivités, la commune de Saix a été sensibilisée à la sobriété énergétique et a donc procédé à plusieurs actions telles que la réduction de l'éclairage public, la baisse du chauffage à la mairie, la diminution de la période des illuminations, l'incitation au covoiturage ...

En termes d'usage de l'eau, la municipalité informera les habitants des consignes préfectorales dès qu'elle en aura connaissance.

La municipalité reste vigilante quant aux consommations et aux usages de la collectivité.



Installation d'un défibrillateur

La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur cardiaque qui sera installé prochainement sur le mur de la salle des fêtes.

Toutefois, le Défibrillateur Entièrement Automatique (DEA) en soi n'est pas suffisant, il est essentiel de suivre une formation de secours.

La municipalité envisage d'aider le public qui voudrait suivre ces formations.

Nous vous tiendrons informés.





Risque « cavités »



Le risque d'effondrement de cavité est présent sur la commune. La mairie est intervenue à plusieurs reprises pour régler des situations dangereuses.

Les particuliers doivent contacter la mairie en cas de danger potentiel.

Documents obligatoires

PCS

DICRIM

Des documents concernant les risques et les conduites à tenir sont consultables en mairie

- le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs
- le Plan Communal de Sauvegarde (hors informations confidentielles)
- les RETEX (Retours d'EXpérience).

Des exercices seront programmés avant la fin du mandat.

Des informations seront régulièrement diffusées dans les bulletins municipaux.

Aspects sécuritaires



Des rencontres régulières ont lieu entre la Mairie de Saix et les Forces de l'Ordre.

Ces entretiens sont un gage de bonnes relations entre services publics et l'assurance d'une quiétude pour les citoyens.

Si vous remarquez des agissements répréhensibles dans la commune, n'hésitez pas à en parler à la mairie ou à prévenir la gendarmerie en cas d'urgence.



La collecte des déchets

Pour information, la collecte des Déchets relève de la compétence de la Communauté de Communes du Pays Loudunais (CCPL). Au cours du 1^{er} semestre 2022, plus de 4700 tonnes d'ordures ménagères, 1300 tonnes de verre, 600 tonnes de papier, 1200 tonnes de déchets recyclables ont été collectés sur le territoire intercommunal.

Le coût de la tonne de déchets à enfouir s'élève à 133 € HT

Pour rappel, la Taxe Ordures Ménagères Incitative (TOMI) sera mise en place au 1^{er} janvier 2024. Elle sera précédée d'une phase de test en 2023. Cette taxe est composée d'une part fixe et d'une part variable calculée sur le nombre de levées des poubelles individuelles.

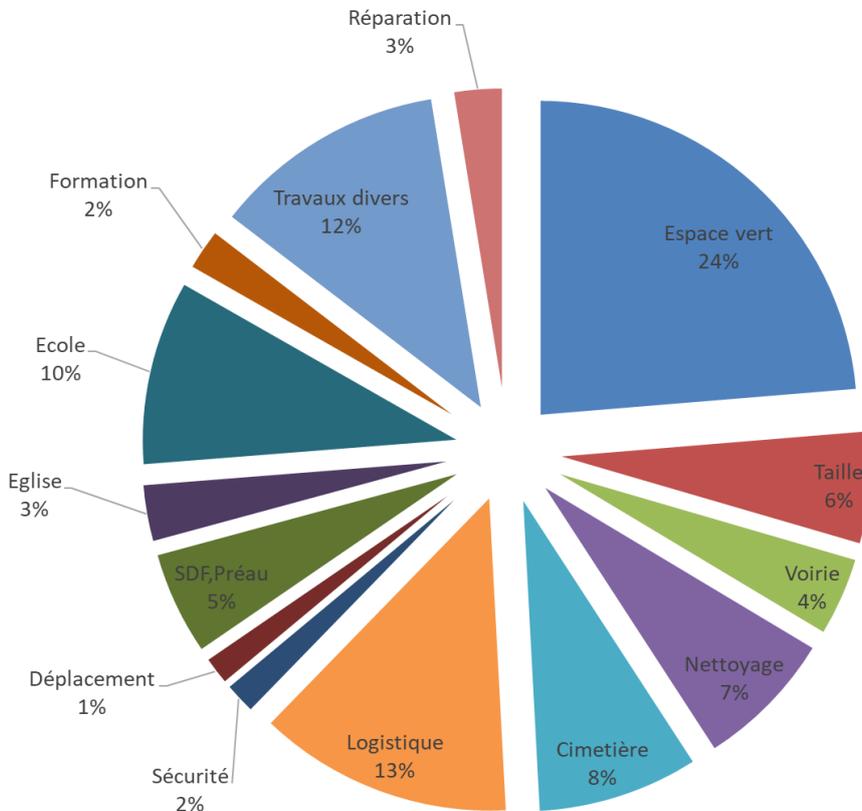
Des informations seront communiquées au fil de l'avancement de ce dispositif.

L'enjeu est de mieux trier pour réduire davantage nos déchets.





Les activités des employés municipaux en 2022



Ce graphique présente l'activité des agents techniques de la commune sur l'année 2022. Il met en évidence que plus d'un tiers du temps est consacré à l'entretien des espaces verts (cimetière, accotements de chemins, taille des haies...). Un autre tiers du temps est dédié à l'entretien des bâtiments et structures diverses. Le dernier tiers se répartit sur une pluralité de petites activités essentielles au bon fonctionnement du service municipal.



Aménagement Centre Bourg - Projet

La commune profite du programme départemental de réfection du roulant de la traversée de Saix en 2024 pour mener à bien un projet d'aménagement, de sécurisation et de végétalisation du centre bourg. Cela consiste :

- à refaire des trottoirs végétalisés en partie, des quais bus pour les transports scolaires, des bateaux d'entrées de maison.
- à sécuriser la circulation avec une voie partagée vélo/véhicules,
- à végétaliser et à aménager les trois places : église, mairie, école.

Le coût prévisionnel du projet est évalué à 619 000 € sur 3 ans. Une demande de subventions a été déposée à hauteur de 80% d'aides (Etat, Département, Région).

Le reste à charge de la commune est estimé à 125 000 euros, répartis sur 3 ans, pour l'ensemble des travaux.

Un point d'avancement du projet sera communiqué régulièrement aux habitants de la commune.





Hébergements cyclistes - Projet

Du fait de la nouvelle liaison cyclable évoquée plus haut, la municipalité a projeté d'installer deux cabanes d'hébergement cyclistes dont une avec accès PMR.

Le coût du projet est évalué à 40 000€ (achat des cabanes, raccordement réseau, aménagement des sanitaires...).

L'implantation est prévue aux abords de l'espace public de loisirs.

Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie de Nouvelle Aquitaine (ADEME) dans le cadre du plan « Relance du vélotourisme ».



Avant la période estivale, la commune de Saix deviendra le terrain de jeu d'un circuit Terra Aventura qui peut se faire à pied et en vélo. Ce sera le 5ème sur le territoire loudunais. Il s'agit d'une balade ludique de quelques kilomètres qui permet de découvrir des lieux insolites et des anecdotes sous forme d'une « chasse au trésor ». Le projet est mené par le Comité Régional du Tourisme Nouvelle Aquitaine avec l'Office de Tourisme du Pays Loudunais.



Panneaux touristiques - Projet

La commune a prévu de s'équiper, avant l'été, d'un grand panneau de présentation des intérêts touristiques de Saix (panneau financé par la Communauté de Communes du Pays Loudunais).

La Mairie travaille aussi sur l'implantation de panneaux pédagogiques aux thématiques diverses sur l'ensemble du territoire.



Dates à retenir

8 mai 2023 : Commémoration avec dépôt de gerbe au monument aux morts

8 mai 2023 : Repas des anciens dans la salle des fêtes

14 juillet 2023 : Fête nationale au Chapiteau

13 août 2023 : Fête du village

11 novembre 2023 : Commémoration avec dépôt de gerbe au monument aux morts

16 décembre 2023 : Noël des enfants et concert dans l'église, inauguration des décorations du village



Etat civil

La commune de SAIX a le plaisir de vous annoncer pour l'année 2022 :



2 Mariages et 3 pacs

3 naissances



Le maire et le conseil municipal leur renouvellent tous leurs vœux de bonheur